

Contributions du Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones à la réunion du Groupe consultatif et du Bureau du CSA du 23 novembre 2018

Commentaire relatif au projet d'ordre du jour :

Compte tenu de son urgence, nous pensons que la terrible situation d'insécurité alimentaire et de malnutrition au Yémen constitue pour nous tous une forte préoccupation. Nous suggérons que le CSA rédige un message, en vertu de son mandat, afin de contribuer à sensibiliser sur cette catastrophe en cours et à susciter des actions à cet égard, au niveau mondial. En plus de ce message, qui devrait être envoyé à New York et à toutes les parties concernées, une discussion reposant sur les informations et les analyses fournies par les membres du Groupe consultatif du CSA sur la situation au Yémen devrait être programmée pour la prochaine réunion conjointe. Nous pensons que le CSA, *Comité de la sécurité alimentaire mondiale*, ne peut pas rester silencieux sur de telles situations ! Ce processus pourrait suivre l'exemple d'avril 2017, lorsque la Présidente du CSA, Amira Gornass, avait convoqué une réunion d'urgence et publié un message de la Présidence du CSA sur la situation au Yémen, au Sud-Soudan, dans le Nord-Est du Nigeria et en Somalie.

Point 1 de l'ordre du jour – Feedback sur la 45e session du CSA

Nous saluons le fait que la participation d'une femme rurale comme intervenante lors de la session d'ouverture de la Plénière du CSA ait été finalement approuvée à l'occasion de la Journée internationale des Nations Unies sur la femme rurale. Nous pensons que le CSA devrait à partir de maintenant honorer et accorder une importance particulière à cette journée internationale, en donnant un espace aux voix des femmes rurales, notamment lorsque le 15 octobre tombe pendant la semaine de la Plénière du CSA.

La Journée mondiale de l'alimentation ne devrait pas avoir une incidence négative sur le calendrier, ni interrompre le déroulement de la semaine de la Plénière du CSA. L'an prochain, la commémoration de la Journée internationale de l'alimentation pourrait avoir lieu seulement le matin, comme cela avait été le cas lors des années précédentes ; une meilleure synergie devrait être recherchée avec les sujets au programme du CSA.

Nous pensons que la Manifestation thématique mondiale a été un excellent exemple de moment dynamique, vivant, interactif et participatif lors de la plénière annuelle. La Manifestation thématique mondiale consacrée aux Directives sur le droit à l'alimentation a également été utilisée par plusieurs États membres et autres participants n'étant pas forcément impliqués à Rome mais faisant une utilisation efficace des résultats politiques du CSA dans leurs pays. Ceci confirme aussi que la concrétisation du mécanisme de suivi novateur peut renforcer les liens entre le CSA et le niveau national, encourager des contributions solides, inclusives et bien préparées de la part des membres et du participants du CSA, et donc inspirer une Plénière constructive et fondée sur l'apprentissage.

Le système de feux tricolores a été utile mais pourrait être amélioré en garantissant son respect total. Nous souhaiterions proposer un système de feux tricolores donnant 3 minutes aux intervenants individuels et 5 pour les déclarations collectives de groupes régionaux ou de mécanismes. Après le temps indiqué, les micros pourraient être coupés.

L'absence de quorum sur le mercredi soir aurait éventuellement pu être évitée, si la potentielle session nocturne avait été annoncée dès le lundi. Le fait que certaines délégations n'aient pu lire que le vendredi la déclaration qu'elles avait préparée pour le lundi doit être évité à l'avenir.

Les événements parallèles continuent de constituer une partie très importante et vivante de la Plénière, et une grande opportunité pour mener des discussions décentralisées, pour apprendre et pour réseauter.

Le plein soutien apporté par les groupes régionaux et tous les acteurs au rapport de mise en œuvre de la réponse à l'évaluation du CSA montre que de nombreux membres et participants, voire la majorité d'entre eux, sont d'avis que nous devons tous renouveler notre engagement vis-à-vis du CSA et de sa vision. Cependant, il est triste et non négligeable de constater que ce nouvel engagement n'ait pu être inclus au Projet de décision en raison de l'intervention d'un seul État membre n'ayant pas justifié sa position. Le CSA devra trouver un moyen de progresser de manière efficace lorsqu'il est confronté à ce type d'attitudes destructives.

Enfin, nous sommes ravis de vous informer que plus de 200 personnes représentant la société civile, les mouvements sociaux et les peuples autochtones ont participé au Forum du MSC lors du weekend précédant la Plénière du CSA. Cette participation, qui continue d'augmenter, montre que le CSA continue d'être un forum porteur d'espoir et utile ; nous sommes aussi heureux que des représentant-e-s de toutes les parties prenantes du CSA aient pris part au volet public du Forum du MSC.

Point 2 de l'ordre du jour - Projets de plans de travail du CSA

Systèmes alimentaires et nutrition

Nous sommes en principe d'accord avec le plan de travail proposé. Cependant, nous aurions trois suggestions spécifiques pour l'améliorer :

- La Plénière de la 46e session du CSA devrait avoir un rôle à jouer. Il est insensé de ne pas profiter de l'opportunité d'utiliser la session plénière et la riche participation qui la caractérise dans le processus. Selon le Cadre de référence, nous sommes sensé examiner les progrès, mais nous devons lui donner un rôle substantif ;
- Il est essentiel de poursuivre la préparation des réunions régionales et de trouver un moment pour que le GC et le Bureau puissent décider de leurs modalités ;
- La consultation électronique devrait probablement être étendue pour couvrir la même période de temps que les consultations régionales.

Programme de travail pluriannuel

Nous remercions le Secrétariat du CSA d'avoir préparé ce plan de travail. Nous souhaiterions partager une préoccupation concernant la date limite de la soumission de propositions sur le Programme de travail pluriannuel, désormais fixée au 18 décembre. Nous sommes conscients du calendrier global prévu pour ce processus, mais nous pensons que cette première période devrait disposer de plus de temps, car ce sera la première fois que plusieurs membres et participants du CSA doivent se mettre d'accord et élaborer conjointement les propositions préliminaires à soumettre. Il serait donc conseillé de reporter plutôt la date limite au 10 janvier. Ceci permettrait tout de même de diffuser les propositions deux semaines avant la première Consultation ouverte, prévue le 25 janvier.

ODD

Nous aurions deux commentaires s'agissant du plan de travail sur les ODD :

- Nous souhaiterions ajouter un point sous les Objectifs ou Résultats escomptés de cet axe de travail, afin de montrer la nécessité que le CSA réalise à New York un travail de plaidoyer plus approfondi et plus fort, dans le but de garantir que la contribution du CSA au Forum politique de haut niveau soit correctement reflétée par la déclaration ministérielle et mieux entendue dans le contexte de la session du Forum politique de haut niveau.
- Nous souhaiterions donc suggérer que les membres du Bureau et du GC soutiennent les efforts du Président du CSA en juillet, en participant au Forum politique de haut niveau et en appuyant le travail de plaidoyer. Ceci devrait s'inscrire dans le cadre d'une stratégie spécifique du CSA pour être mieux entendu à New York, et inclut également la nécessité d'une implication et d'une coopération plus fortes, à New York, entre les missions des membres et les organismes ayant leur siège à Rome.

Promotion de la reddition de comptes et meilleures pratiques

Nous saluons les plans de travail pour cet axe de travail et notamment la proposition consistant à ce que le processus de préparation de la Manifestation thématique mondiale sur le Cadre d'action prévue en 2020 commence dès le début 2019. Comme nous l'avons appris dans le cadre du processus de préparation de la Manifestation thématique mondiale sur le droit à l'alimentation, le processus de préparation des manifestations nationales et régionales exige beaucoup de temps pour susciter l'intérêt de tous les acteurs pertinents et pour les impliquer.

En ce sens, nous suggérons deux changements spécifiques au calendrier proposé :

- 1) Il conviendrait d'inclure une date limite pour les comptes rendus des manifestations, tout en ménageant le temps nécessaire à l'organisation des manifestations et à la rédaction des rapports. Nous pensons que la date limite pour la soumission des rapports des manifestations devrait être la mi-avril 2020. Ceci donnerait à l'Équipe spéciale technique et au Secrétariat du CSA une période de trois mois pleins pour rédiger le résumé.
- 2) Le calendrier de la consultation électronique pour les contributions individuelles pourrait être aussi étendu, et prendre fin en février 2020. Celles et ceux d'entre nous qui travaillent dans les situations de crises prolongées savent qu'il est important de garantir suffisamment de temps pour la participation, notamment dans les régions qui enchaînent les urgences.

Urbanisation et transformation rurale (aucun autre commentaire)

Point 3 de l'ordre du jour - Foresterie durable et sécurité alimentaire et nutrition – Suivi

Le MSC souhaiterait réitérer l'importance d'organiser un véritable débat sur le lien qui existe entre les plantations commerciales et la sécurité alimentaire et la nutrition, comme convenu et demandé par la Plénière de la 44e session du CSA.

Il est clair que le processus de négociation des recommandations politiques sur la foresterie durable a été trop court et n'a pas engendré des discussions hautement pertinentes. Il pourrait être intéressant de rappeler que l'acceptation des recommandations politiques finales par l'ensemble des parties n'a été obtenu que grâce à l'inclusion du paragraphe sur la

discussion en suspens au rapport final. Dans un même temps, il est clair que cette discussion n'engendrerait pas un axe de travail du CSA, mais une manifestation bien préparée.

En ce sens, nous suggérons d'organiser la manifestation proposée sur les liens entre les plantations commerciales et la sécurité alimentaire et la nutrition, soit sous la forme d'une manifestation organisée pendant la période intersession lors du premier semestre de 2019, soit, en l'absence de fonds spécifiques disponibles, dans le cadre du programme de la Plénière de la 46e session du CSA.

Point 4 de l'ordre du jour – Partenariats multipartites pour la sécurité alimentaire et la nutrition

S'agissant du suivi à mener du rapport du HLPE sur les Partenariats multipartites, nous continuons de penser que la traduction des rapports du HLPE est une exigence minimale pour garantir l'inclusivité du processus de convergence des politiques.

Si une traduction peut être garantie, le processus de suivi devrait inclure deux domaines principaux :

1. Comblent la lacune s'agissant des preuves indépendantes, reconnue par le rapport du HLPE lui-même, concernant les contributions des partenariats multipartites à la sécurité alimentaire et à la nutrition, et notamment au droit à l'alimentation ;
2. Explorer comment répondre à la nécessité d'établir un cadre politique pour garantir que les partenariats multipartites contribuent de manière efficace à la concrétisation du droit à l'alimentation.

Le premier domaine n'est pas facile à mettre en œuvre, mais nécessaire pour aborder le deuxième. Le fait de combler les lacunes en matière de preuves suppose un effort rigoureux et indépendant consistant à examiner les preuves manquantes s'agissant des contributions des partenariats multipartites à la sécurité alimentaire et à la nutrition. L'élaboration de la méthodologie pour combler les lacunes en matière de preuves ne doit pas uniquement reposer sur les éléments avancés dans le rapport du HLPE, mais intégrer également d'importants éléments liés à la sécurité alimentaire et au droit à l'alimentation. Nous pourrions en ce sens nous baser sur certains principes ayant été développés et adoptés dans différents instruments du CSA. Ces importants éléments pourraient constituer une première étape pour identifier des recommandations sur le développement d'un cadre politique pour les partenariats multipartites.

Les questions clés pour ce processus seraient les suivantes :

- Comment les partenariats multipartites peuvent-ils être rendus entièrement cohérents avec les principes adoptés dans les instruments du CSA ?
- Quels sont les intérêts desservis ?
- Comment aborder les déséquilibres de pouvoir et les conflits d'intérêts ?
- Qui est censé rendre des comptes à qui et sur quelle base ?

L'objectif du processus de convergence des politiques serait d'établir un cadre politique pour garantir que les partenariats multipartites contribuent de manière efficace à la sécurité alimentaire et à la nutrition, ainsi qu'à la concrétisation du droit à l'alimentation.

Point 5 de l'ordre du jour - Exercice d'élaboration de rapports par le Groupe consultatif du CSA - 2018

Nous saluons la proposition rédigée et aurions des suggestions spécifiques concernant d'éventuelles questions pouvant être ajoutées à la section trois « Renforcement des liens entre les parties prenantes du Groupe consultatif et le Comité ».

- Comment les politiques spécifiques des membres du Groupe consultatif ont-elles été changées ou influencées par l'intermédiaire des instruments politiques du CSA ?
- Quels sont les problèmes structurels auxquels sont confrontées les parties prenantes du Groupe consultatif dans leur combat contre la faim et la malnutrition, et qui mériteraient l'attention du Comité ?
- Comment les membres du GC évaluent-ils la situation politique du CSA depuis leur perspective ?

Par ailleurs, nous pensons que l'idée de consacrer le temps nécessaire pour partager et débattre de ces rapports serait très utile à l'ensemble des membres et participants du CSA.

Nous souhaiterions donc aussi suggérer que la réunion ouverte prévue le 26 avril inclue également des rapports volontaires des gouvernements souhaitant partager leur propre expérience ou bonnes pratiques dans l'utilisation et l'application des résultats politiques du CSA. Ceci nous permettrait d'enrichir le débat et de commencer à encourager les importantes propositions discutées dans le cadre de la mise en œuvre de la réponse à l'évaluation du CSA, notamment à la Recommandation 7.

Point 6 de l'ordre du jour - Plan relatif au contenu des réunions du Bureau et du Groupe consultatif et du CSA

Nous aurions deux suggestions s'agissant du calendrier proposé :

- nous proposons de déplacer les réunions prévues entre le 4 et le 7 juin à une autre semaine, étant donné qu'il s'agit de jours fériés très importants à la fin du Ramadan.
- De plus, la réunion proposée le 23 avril devrait être reconsidérée. En effet, plusieurs des personnes venant de l'étranger pour assister aux réunions du CSA seraient forcées de quitter leur domicile le dimanche de Pâques.

Concernant le plan relatif au contenu des réunions pour le GC/Bureau :

- Nous souhaiterions proposer que le processus de convergence des politiques sur les pratiques et innovations agroécologiques prévu en 2019 ait lieu selon un format inclusif ouvert à l'ensemble des membres et participants du CSA, et pas seulement aux membres du Bureau et du GC.

Suite à l'important accord découlant du processus d'évaluation du CSA pour introduire des discussions davantage axées sur le fond dans les réunions du GC/Bureau, nous pensons que les deux propositions très importantes suivantes pourraient être incluses à l'ordre du jour des prochaines réunions du GC/Bureau :

- Comme nous l'avons indiqué précédemment, nous suggérons d'inclure à la prochaine réunion du GC/Bureau un débat sur la terrible situation d'insécurité alimentaire et de malnutrition au Yémen.
- Une autre discussion de fond pourrait avoir lieu lors de la suivante réunion du GC/Bureau concernant la question fondamentale à laquelle nous sommes

confrontés dans le CSA et en tant qu'acteurs engagés dans le monde : « Comment inverser la tendance vers l'augmentation de la faim et la malnutrition et comment aborder de manière plus efficace les causes profondes et les facteurs de cette situation alarmante ? » Nous pensons que cette question pourrait être soumise à l'ensemble des membres du Groupe consultatif du CSA, qui seraient ensuite invités à présenter leurs 10 propositions clés, et servir de base à une discussion essentielle et importante lors d'une réunion conjointe du GC et du Bureau.